Courrier : des félicitation et des précisions

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **35 (2005)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Des félicitations et des précisions

Notre numéro de juillet-août, consacré aux sites suisses inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, a rencontré un excellent écho chez nos lecteurs. Il a également soulevé plusieurs questions.

J'ai toujours beaucoup de plaisir à lire votre excellent magazine. Dans le numéro de juillet-août, j'ai cependant été intrigué par la photo publiée en page de couverture. De quel endroit cette photo a-t-elle été prise? On reconnaît certes les Alpes bernoises, mais où se situe ce chalet d'opérette? Je connais bien la région, mais je n'arrive pas à situer le premier plan. S'agit-il d'un photo-montage? Cela m'étonnerait!

Pierre Grobet, Jongny

(Réd. Ce magnifique chalet d'alpage est situé au-dessus de Mürren, dans l'Oberland bernois.)

Mise au point

C'était une très bonne idée de présenter les sites suisses inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité, mais encore faut-il que les données soient exactes. Ainsi, en ce qui concerne le Monte San Giorgio, l'article comprend trois erreurs:
La photo représente le Monte Genoroso et les villages de Rovio et Arogno. Le village de Brusino Arsizio se trouve en Suisse et non en Italie. L'hôtel Serpiano est accessible par télécabine, à partir de Brusino Arsizio et aussi par la route à partir de Meride (service régulier de car postal à partir de Mendrisio). Par souci de précision, je pense que des rectifications sont souhaitables.

Henri Ceppi, Yverdon-les-Bains

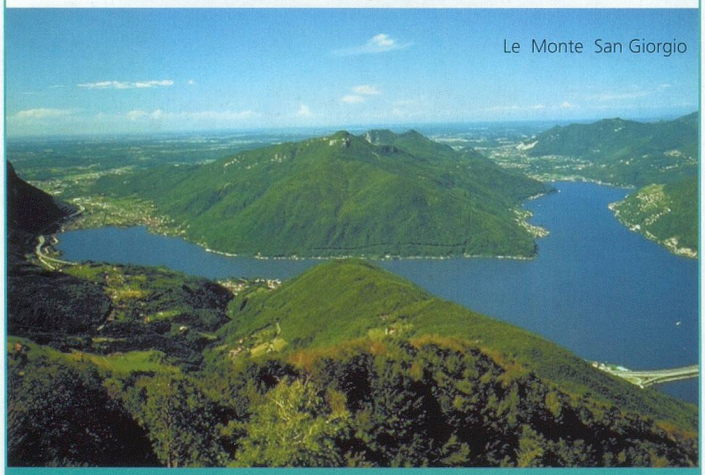

Le Monte San Giorgio

Avec nos excuses!

Directrice de l'Office du tourisme du Mendrisiotto, Nadia Fontana Lupi a également relevé les inexactitudes mentionnées par plusieurs lecteurs, de même que Markus Felber, membre du Groupe de coordination et promoteur du site de l'Unesco du Monte San Giorgio. Nous leur présentons nos excuses pour les erreurs publiées dans le cadre de notre dossier.

›››› ***Renseignements:*** *Ente Turistico del Mendrisiotto e Basso Ceresio, Via Angelo Maspoli 15, 6850 Mendrisio. Tél. 091 646 57 61. Internet: www.mendrisiotourism.ch*

Très attractif

Je suis abonnée depuis plus de 30 ans et j'ai donc suivi l'évolution de votre magazine qui est devenu parfait et très attractif. Je tiens à vous féliciter pour le superbe numéro d'été que vous avez élaboré avec tant de soin. J'ai été vraiment admirative pour ces pages consacrées aux merveilles de la Suisse. Ayant beaucoup voyagé lorsque j'étais plus jeune – j'ai 91 ans – je connais quelques-unes de ces merveilles. Vous avez raison d'inciter vos lecteurs à les découvrir.

Yvette Millet, Lausanne

Gare à l'arnaque!

Je souhaite vous aviser des nouvelles pratiques publicitaires dont nous sommes victimes ces derniers mois. Nous sommes sélectionnés, des prix nous sont attribués et ensuite, nous sommes harcelés de coups de téléphone. Cela dans le seul but de nous vendre des articles dont nous n'avons nul besoin.

Doris et Jean-Pierre Angéloz, Prilly

Arnaque bis

J'ai reçu une lettre de la firme «All in one», spécialiste des événements particuliers, basée à Stans, nous invitant à recevoir un prix d'un montant de Fr. 888.– dans un restaurant de Crissier. Je n'ai pas l'intention de donner suite, car je pense que ce n'est pas sérieux. Je me pose la question de savoir si ce spécialiste des «événements particuliers» n'est pas spécialisé dans la traque des personnes âgées?

Marthe Guignard, Crissier

Parlons français

Bravo pour avoir publié l'article de Claude Torracinta «Prière de parler français!» Je suis entièrement d'accord avec ce qu'il dit. Il est grand temps de réagir contre cette mode ridicule et envahissante du franglais. Sauvons nos langues nationales en intervenant chaque fois que l'occasion se présente, face à un article ou un orateur, en demandant une traduction en français de ses propos. Merci d'avoir lancé ce cri d'alarme!

André Milani, Delémont

D'accord, pas d'accord?

Un article vous a fait réagir, vous avez aimé ou détesté? N'hésitez pas à le faire savoir en écrivant à la rédaction de *Générations*, rue des Fontenailles 16, 1007 Lausanne

Si vous nous envoyez un message, prière d'indiquer votre adresse, s.v.p.

Sur notre site internet: www.magazinegenerations.ch